

Avis Financier:

Modification de la structure tarifaire de vos fonds

Nous informons les porteurs de parts des Fonds Communs de Placement (FCP) et Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV) (« les Fonds ») gérés par la société de gestion Amundi Asset Management mentionnés en annexe d'une évolution de leur structure tarifaire, qui interviendra à compter du 2 avril 2024.

En octobre 2022, l'AMF a fait évoluer les dispositions de sa doctrine DOC-2011-05 relative aux frais de gestion en intégrant la possibilité d'opter, sur les fonds de droit français, pour un prélèvement des frais de fonctionnement et autres services sur la base d'un forfait.

Les sociétés de gestion ont désormais le choix, en ce qui concerne les « frais de fonctionnement et autres services », entre une facturation sur la base des frais réels (induisant l'affichage d'un taux maximum dans la documentation réglementaire) ou sur la base d'un forfait (dont le taux est prédéfini dans la documentation réglementaire).

Aussi, dans un souci de transparence, Amundi Asset Management a décidé de modifier la présentation des frais dans les prospectus des fonds ouverts de droit français d'une part en distinguant les « frais de gestion financière » des « frais de fonctionnement et autres services » (rubriques P1 et P2) et d'autre part en introduisant la facturation de ces derniers sur une base forfaitaire.

A l'avenir, les frais seront ainsi présentés en deux blocs distincts : les « frais de gestion financière » (P1) et les « frais de fonctionnement et autres services » (P2). En outre, les frais et coûts composant cette rubrique seront listés dans les prospectus des Fonds.

Cette évolution est sans conséquence sur le niveau global maximum des frais, la somme des « frais de gestion financière », des « frais de fonctionnement et autres services » et des « frais de gestion indirects » étant identique.

Ces modifications entrent en vigueur à compter du 1 Juin 2024. Toutes les autres caractéristiques des Fonds demeurent inchangées.

Nous vous invitons à prendre connaissance des prospectus des Fonds, lesquels seront disponibles sur le site internet www.amundi.com.

Vous y trouverez également des informations supplémentaires relatives à votre Fonds, avec les différents reportings et rapports réglementaires.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Annexe : liste des Fonds concernés

Code ISIN	Nom de la part
FR0010773242	AMUNDI ACTIONS EURO ISR - I
FR0010458760	AMUNDI ACTIONS EURO ISR - I2
FR0010458745	AMUNDI ACTIONS EURO ISR - P
FR0013252798	AMUNDI ACTIONS EURO ISR - Z
FR0013257466	AMUNDI ACTIONS EURO ISR - Z (D)
FR0010807842	AMUNDI ACTIONS EUROPE ISR - I
FR0010807859	AMUNDI ACTIONS EUROPE ISR - I2
FR0000991432	AMUNDI ACTIONS EUROPE ISR - P
FR0013252806	AMUNDI ACTIONS EUROPE ISR - Z
FR0013257219	AMUNDI ACTIONS EUROPE ISR - Z (D)
FR0010263491	AMUNDI ACTIONS FRANCE ISR - I
FR0010272898	AMUNDI ACTIONS FRANCE ISR - I (D)
FR0010844365	AMUNDI ACTIONS FRANCE ISR - P
FR0010750869	AMUNDI ACTIONS FRANCE ISR - P (D)
FR0013252830	AMUNDI ACTIONS FRANCE ISR - Z
FR0013257250	AMUNDI ACTIONS FRANCE ISR - Z(D)
FR0010175232	AMUNDI ACTIONS USA ISR - I
FR0010153320	AMUNDI ACTIONS USA ISR - P
FR0013431814	AMUNDI ACTIONS USA ISR - PM
FR0013297520	AMUNDI ACTIONS USA ISR - R
FR0013394491	AMUNDI ACTIONS USA ISR - Z
FR0000985152	LCL ACTIONS ETATS-UNIS ISR
FR0000994816	LCL ACTIONS USA ISR (EURO)